



Déclaration liminaire des représentants FNEC FP FO pour le CHSCT-D extraordinaire du 9 septembre 2021

Madame la présidente du CHSCT SD 81, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT SD 81

La FNEC-FP-FO apprécie d'abord que ce CHSCTD extraordinaire se tienne en présentiel car au regard des difficultés rencontrées ou à venir en cette rentrée 2021, il peut pleinement jouer son rôle de préventeur et même de lanceur d'alertes pour la période à venir. Ceci afin que l'administration prenne la mesure des situations difficiles, voire complexes que les différentes contre-réformes ont amenés, en dépit de la situation de crise sanitaire actuelle. En effet, pour la FNEC FP FO, la carte scolaire annoncée en fin d'année scolaire et ajustée sur cette rentrée, ne répond en rien aux besoins des personnels sur le terrain. Nous n'allons pas revenir en détail sur les revendications des personnels portés par l'ensemble des organisations syndicales présentes à cette instance que vous connaissez déjà.

Vous avez évoqué lors de la CAPD du 30 août dernier, l'importance de retrouver ou de renouer avec le « sens » de notre métier et de travailler également en classe sur l'ouverture culturelle et le plaisir d'apprendre. On ne peut être que d'accord avec ses propos, cependant on a beau cherché, à la FNEC FP FO, on ne voit pas le « sens » de toutes les mesures annoncées par le gouvernement comme une aide au personnel de l'Éducation Nationale pour retrouver le sens du métier et l'envie de s'y projeter.

Et des les premiers jours de rentrée, les inquiétudes se multiplient et sont loin de rassurer nos collègues confrontés de plus aux difficultés quotidiennes.

Dans le premier degré, des courriels injonctifs reçus par les directrices (eurs), à remplir dès le 30 août, pour une mise à jour des effectifs au sein des écoles. Nous pensions naïvement que les IEN pouvaient consulter ces données sur Onde.

Des demandes aussi urgentes aux équipes enseignantes pour mettre sur pied un document de 4 pages sur la continuité pédagogique, faisant fi de l'expérience et du professionnalisme de nos collègues (qui ont déjà vécus et su répondre à des situations complexes lors du 1er confinement).

La poursuite des animations obligatoires dites « constellations » en français et en mathématiques ne sont pas de nature à renouer avec l'ouverture culturelle.

La poursuite des évaluations CP ; CE1 ; 6ème maintenant une pression sur les enseignants qui n'avaient.

Dans les établissements du second degré du département les conséquences de suppression de 1800 postes au niveau national se mesurent concrètement sur le terrain avec des effectifs qui atteignent voir dépassent 30 élèves par classe dans les collèges et qui atteignent 36, 37 élèves en lycée, avec les conséquences pédagogiques que l'on suppose et au mépris de la réglementation la plus simple en matière de sécurité puisque, dans certaines salles des établissements de notre département, l'accès à une deuxième issue se

trouve empêché par la présence de tables et de chaises destinées à accueillir des occupants trop nombreux par rapport aux capacités de ces salles.

Dans les lycées généraux et technologiques l'élargissement du contrôle continu décidé par le ministre ainsi que la mise en place d'un « projet d'évaluation » propre à chaque établissement, projet remettant en cause la liberté pédagogique des enseignants, ajoute une charge supplémentaire de travail aux personnels et ouvre la porte aux pressions des familles et des élèves sur l'évaluation créant ainsi une situation d'insécurité propre à dégrader encore plus les conditions de travail des personnels.

La poursuite ou l'enclenchement de procédures d'évaluation de certains établissements, procédures particulièrement chronophages au moment où les équipes pédagogiques et de direction ont besoin de temps et d'énergie pour affronter les conséquences de la période que nos élèves viennent de traverser.

Les représentants des personnels que nous sommes vous alertent sur la situation que vivent nos collègues aujourd'hui, situation qui résulte bien sûr de l'épidémie de covid 19 mais aussi des conséquences de décisions qui, chaque jour, fragilisent les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et induisent de nombreuses conséquences sur la santé de ces personnels, santé dont vous êtes responsables en qualité d'employeur.

Je vous remercie de votre écoute.